

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU VENDREDI 27 AOUT 2021**

L'An Deux Mille Vingt-et-Un, le Vendredi Vingt-Sept du mois d'Août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni, à distance, en téléconférence sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN TÉLÉCONFÉRENCE : M. Cédric CORNET – Mmes Liliane MONTOUT – Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – MM. Jules FRAIR – Teddy BARBIN – Mmes Elodie CLARAC – France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – Rebecca BELLEVAL – Mégane BOURGUIGNON – Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Julien DINO – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mme Ghylaine JEANNE.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Guy BACLET (a été déconnecté momentanément) – Louis ANDRÉ (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Marguerite MURAT (a été déconnectée définitivement) – MM. Emmerly BEAUPERTHUY (excusé ; Pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – Marcellin ZAMI (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sylvia HENRY) – Jimmy DAMO (excusé ; Pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Nina PAULON (a été déconnectée momentanément) – MM. Sébastien THOMAS (excusé ; Pouvoir donné à Mme Sandra MOLIA) – Stéphane URIE (excusé ; Pouvoir donné à Mme Elodie CLARAC) – David LUTIN (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Lucas ALBERI (excusé ; Pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé) – Mmes Maguy BORDELAIS (excusée ; Pouvoir donné à M. Patrice PIERRE-JUSTIN) – Jocelyne VIROLAN (a été déconnectée momentanément).

Madame Nina PAULON a été désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**TRANSFERT VERS LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
"LA RIVIÉRA DU LEVANT"
DES SUBVENTIONS RELATIVES
AU PROJET D'EXTENSION
DES TERRAINS DE TENNIS**

CM-2021-5S-DAF-60

Vu les articles L1612-1 et suivants du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° CM 2020-6S-DAF-93 du 22 décembre 2020 relative à la modification du Programme Pluriannuel des Investissements 2020-2026 de la Ville ;

Vu la décision n° 8307 de l'Agence Nationale des Sports, en date du 19 novembre 2019 octroyant une subvention de 400 000 € à la ville du Gosier, pour la réalisation du projet d'extension des terrains de tennis de Bas Du Fort ;

Vu la délibération n° CR 21-299 en date du 15 avril 2021 du Conseil Régional, octroyant une subvention de 2 100 000 € à la ville du Gosier, pour la réalisation du projet d'extension des terrains de tennis de Bas Du Fort ;

Vu la demande par courriel en date du 16 juillet 2021 du service instructeur de la Région Guadeloupe ;

Vu l'avis favorable rendue par la commission Finances en date du 27 juillet 2021 ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le transfert des subventions vers la Communauté d'Agglomération "La Riviera du Levant" sur la base du plan de financement prévisionnel suivant :

DÉPENSES				
LIBELLÉS	PRÉVUES	ENGAGÉES	RÉALISÉES	RESTES À RÉALISER
ETUDES ET TRAVAUX	3 617 511,00 €	0,00 €	0,00 €	3 617 000,00 €
TOTAL DEPENSES HT	3 617 511,00 €	0,00 €	0,00 €	3 617 511,00 €
RECETTES				
LIBELLÉS	PRÉVUES	NOTIFIÉES	RÉALISÉES	RESTES À RÉALISER
CONSEIL RÉGIONAL	2 100 000,00 €	2 100 000,00 €	0,00 €	2 100 000,00 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT	400 000,00 €	400 000,00 €	0,00 €	400 000,00 €
FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	300 000,00 €	0,00 €	0,00 €	300 000,00 €
MAÎTRE D'OUVRAGE	817 511,00 €	817 511,00 €	0,00 €	817 511,00 €
TOTAL RECETTES	3 617 511,00 €	3 317 511,00 €	0,00 €	3 617 511,00 €

Article 2 : D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire, en particulier ceux permettant le transfert des subventions déjà notifiées, à la Communauté d'Agglomération "La Riviera du Levant", désignée nouveau maître d'ouvrage de ce projet.

Article 3 : Le maire, la directrice générale des services et la trésorière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

03 SEP. 2021

Et publication ou notification
le

03 SEP. 2021

Fait et délibéré à Gosier, le 27 août 2021

Pour extrait certifié conforme

Le Maire



- Cédric CORNET -

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Transfert vers la Communauté d'Agglomération la "Riviera du Levant " des subventions relatives au projet d'extension des terrains de tennis.

Date de transmission de l'acte : 03/09/2021

Date de réception de l'accusé de réception : 03/09/2021

Numéro de l'acte : CM20215SDAF60 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20210827-CM20215SDAF60-DE

Date de décision : 27/08/2021

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Subventions accordées à d'autres collectivités publiques
7.5.2.2. Supérieures à 23 000 €